

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### « Fontdouce dans tous ses états »

A l'occasion de son 900<sup>e</sup> anniversaire, l'Abbaye de Fontdouce lance un concours photo, gratuit et ouvert à tous, pour permettre aux nombreux photographes amateurs d'exprimer leurs talents et leur sensibilité dans le cadre exceptionnel de cette abbaye.

Avec leur approche personnelle et créative, les candidats devront travailler sur les thèmes suivants :

- L'histoire spirituelle des lieux
- L'esprit de convivialité
- Le cadre naturel de l'abbaye

Autre consigne essentielle : que la photo ait bien évidemment pour cadre l'Abbaye de Fontdouce !

Du 9 avril au 31 août 2011, les photographes amateurs sont invités à faire parvenir, par courrier, leur photos (5 maximum) au format compris entre 18\*24 et 24\*30 cm, sur tirage papier ou numérique (haute-définition), couleur ou noir et blanc. Les gagnants se verront remettre des lots d'une valeur totale de 750 €, offerts par notre partenaire le studio Delphine Souchon, et un séjour à St-Jean de Luz (64) (2 nuits pour 2 pers., hôtel 3 étoiles).

#### **Pour élire la meilleure photo : tous à vos clics !**

Autre temps fort de ce concours : le vote. Une fois les photos publiées sur le site, elles seront soumises, dans un premier temps, du 1<sup>er</sup> au 16 septembre, aux avis et suffrages des internautes qui désigneront leur lauréat. Un second jury, composé de professionnels et de membres de l'association Guillaume de Conchamp (dont l'objectif est la sauvegarde et l'animation du site), se réunira le samedi 17 septembre pour désigner le 2<sup>e</sup> vainqueur.

La remise des prix aura lieu le dimanche 18 septembre 2011, à l'Abbaye de Fontdouce.

Le concours se prolongera par une exposition des 15 meilleures photos sélectionnées par le jury, à partir du 22 septembre 2011.

Toutes les informations relatives au concours (règlement et bulletin d'inscription) sont accessibles sur le site Internet de l'abbaye : [www.fontdouce.com](http://www.fontdouce.com).



#### **Contact :**

Aurore MICHEL

Chargée des animations

Tel : 05 46 74 77 08

Mail : [concoursphoto@fontdouce.com](mailto:concoursphoto@fontdouce.com)

**Abbaye de Fontdouce – 17 770 Saint-Bris des Bois – Tel : 05 46 74 77 08**

**[fontdouce@orange.fr](mailto:fontdouce@orange.fr) – [www.fontdouce.com](http://www.fontdouce.com)**

# Règlement

## Article 1 : OBJET DU CONCOURS

L'Abbaye de Fontdouce organise un concours photos dans le cadre des 900 ans de l'abbaye durant la saison 2011. Ce concours se déroule du 9 avril au 31 août 2011 inclus. Il s'adresse aux passionnés de photos, d'Histoire et de vieilles pierres, qui souhaitent faire partager leur vision de ce lieu chargé de souvenirs et du patrimoine. Ce concours, sans droit d'inscription, est réservé aux photographes amateurs.

## Article 2 : THEMES ET PRIX

2-1 : Thème « **Fontdouce dans tous ses états** »:

Selon les saisons ou au cours d'une journée, l'Abbaye de Fontdouce offre une multitude de visages différents. Le choix est vaste et laisse de grandes libertés aux photographes. Le jury s'attachera à privilégier les photos qui retranscrivent le mieux les valeurs de l'Abbaye de Fontdouce, à savoir :

- L'histoire spirituelle des lieux
- L'esprit de convivialité
- Le cadre, autour de l'abbaye

2-2 : Deux prix, celui du public et celui du jury, seront attribués.

Le **studio Delphine Souchon** de Saintes offre un mini caméscope et des tirages, d'une valeur totale de 750 €.

L'hôtel 3 étoiles **Le Relais St-Jacques** à Saint-Jean de Luz (64) offre un séjour de 2 nuits pour 2 personnes, petits déjeuners compris, valable sur réservation jusqu'au 30 juin 2012.

## Article 3 : MODALITES PRATIQUES

3-1 : La pré-inscription des candidats est souhaitable mais non obligatoire, elle leur permettra de ne rater aucun événement à l'abbaye. De plus un partenariat pourra être envisagé avec certains candidats « pré-inscrits » pour devenir l'un des photographes accrédités du Festival 2011 de l'Abbaye de Fontdouce. (cf article 7)

3-2 : Les participants doivent impérativement remplir la fiche d'inscription jointe au règlement. Cette fiche sera adressée en même temps que les photos.

3-3 : Les participants devront faire parvenir leurs photos obligatoirement en tirage papier et sur CD Rom, à l'adresse suivante avant le 31 août 2011 :

**Abbaye de Fontdouce**  
**17 770 SAINT BRIS DES BOIS**

Les tirages et le CD ne seront pas renvoyés (sauf pour le cas évoqué dans l'art. 9).

3-4 : Les photos devront répondre aux caractéristiques suivantes :

- Sur CD : photos en haute résolution, 3 millions de pixels minimum, couleur ou noir et blanc, toutes les techniques sont acceptées.
- Tirage papier : format compris entre 18x24cm et 24x30cm, couleur ou noir et blanc.
- Photos obligatoirement légendées sur la fiche d'inscription, indiquant la date et le lieu de la prise de vue, avec rappel au dos du numéro de la photo et de son auteur.
- 5 photos au maximum par auteur.

#### Article 4 : CALENDRIER

- 9 avril 2011 : Ouverture de l'Abbaye aux visiteurs, ouverture du concours photos.
- 31 août 2011 : Clôture du concours, date limite de dépôt des œuvres.
- Du 1<sup>er</sup> au 17 septembre 2011 : Mise en ligne des photos sur le site Internet de l'Abbaye de Fontdouce pour être soumises aux votes du public.
- 17 septembre 2011 : Délibération du jury composé de professionnels et de membres de l'association Guillaume de Conchamp.
- 18 septembre 2011 : Remise des prix aux gagnants. Exposition des œuvres dans la chapelle haute de l'Abbaye à partir du 19 septembre.

<p>- <i>Le jury sera composé des propriétaires de l'Abbaye, de membres de l'association Guillaume de Conchamp, de membres de clubs photo de la région et de photographes professionnels.</i></p> <p>- <i>Important : aucune photo ne sera retenue sans la fiche d'inscription signée. Communication des résultats aux lauréats par mail ou par courrier.</i></p>
--

#### Article 5 : DROITS DES PERSONNES ET DES BIENS

5-1 : Le photographe doit être expressément titulaire des droits d'exploitation existant sur la photographie et en être l'auteur.

5-2 : Les participants s'engagent ainsi à respecter le droit des personnes photographiées, notamment des visiteurs de l'Abbaye ou des propriétaires des lieux patrimoniaux privés et à obtenir en conséquence leur accord pour l'affichage et l'exposition des images. Le photographe étant personnellement responsable vis-à-vis des tiers et de l'Abbaye de Fontdouce du respect de ces obligations, il devra être en possession de toutes les autorisations nécessaires.

5-3 : Les propriétaires de l'Abbaye ainsi que les équipes travaillant sur place donnent implicitement autorisation aux photographes participants, pour réaliser des photos d'eux-mêmes et de l'Abbaye de Fontdouce.

## Article 6 : CADRE DE L'UTILISATION DES PHOTOS PAR L'ABBAYE DE FONTDOUCE

6-1 : La participation au concours implique l'autorisation pour l'Abbaye de Fontdouce d'utiliser les images dans le cadre de la promotion d'un prochain concours.

6-2 : L'utilisation de photos pour la promotion de l'abbaye ne sera possible qu'avec l'accord signé du photographe.

## Article 7 : PRE-INSCRIPTION

7-1 : La pré-inscription donne lieu à de plusieurs avantages :

- Recevoir des informations supplémentaires sur le déroulement des 900 ans de l'abbaye et être tenu au courant de toute l'actualité de l'abbaye.
- Recevoir des invitations pour les vernissages des expositions de l'Abbaye ainsi que pour le cocktail de lancement de saison.
- Se voir éventuellement proposer un accès privilégié et gratuit aux concerts du Festival de l'Abbaye de Fontdouce en devenant l'un des photographes attitrés du festival.

7-2 : La pré-inscription se fera par mail (concoursphoto@fontdouce.com) de préférence, ou par courrier le cas échéant (adresse : Abbaye de Fontdouce 17 770 Saint Bris des Bois).

## Article 8 : SECURITE

L'Abbaye de Fontdouce décline toute responsabilité en cas de dommage pour les photographes.

Le photographe doit prendre toutes les précautions pour assurer sa sécurité et celle de son matériel.

Le photographe s'engage à respecter les consignes de sécurité qui lui seront données par le personnel de l'Abbaye.

## Article 9 : INTERPRETATION DU REGLEMENT

Toute difficulté relative à l'application ou à l'interprétation du présent règlement sera tranchée en dernier ressort par l'Abbaye de Fontdouce dont les décisions sont sans appel. L'Abbaye de Fontdouce se réserve le droit d'annuler le concours et de modifier les prix si des impératifs l'imposent.

En cas d'annulation, et seulement dans ce cas, l'Abbaye de Fontdouce assurera le retour des photos et des CD à la condition que l'adresse de l'auteur soit précise.

---

## INFORMATIONS ABBAYE DE FONTDOUCE

**Site Internet** de l'Abbaye de Fontdouce : <http://www.fontdouce.com/>

**Courriel** : [concoursphoto@fontdouce.com](mailto:concoursphoto@fontdouce.com)

**Tél/Fax.** 05 46 74 77 08

**Abbaye de Fontdouce**

17770 Saint Bris-des-Bois

## Fiche d'inscription

Monsieur, Madame, Mademoiselle : .....

Adresse : .....

.....

Téléphone : .....

Mail : .....

Date de naissance : ...../...../.....

Souhaite participer au concours de photos sur le thème :

« **Fontdouce dans tous ses états** ».

Veillez nous donner une légende/titre pour chaque photo et reporter le numéro/nom de l'auteur au dos de vos photos (il n'est pas nécessaire de présenter la totalité des 5 photos possibles):

○ Photo 1 -

.....

○ Photo 2 -

.....

○ Photo 3-

.....

○ Photo 4-

.....

○ Photo 5-

.....

Je confirme avoir pris connaissance du règlement et en accepter les modalités.

Fait à :

Le :

Signature

# Abbaye de Fontdouce



## Grand concours Photo

**Ouvert à tous**

Inscription et dépôt des photos avant le 31 août 2011

